





Mémoire présenté le :

pour l'obtention du Diplôme Universitaire d'actuariat de l'ISFA et l'admission à l'Institut des Actuaires

s de Passifs en Assurance Vie selon les s et Agrégations des portefeuilles
\square 2 ans) ulité indiquée ci-dessus
Entreprise: Nom:
Signature:
Directeur de mémoire en entre- prise : Nom :
Signature:
$Invit\'e: \\ Nom:$
Signature:
Autorisation de publication et de mise en ligne sur un site de diffusion de documents actua- riels (après expiration de l'éventuel délai de confidentialité)
Signature du responsable entreprise
Signature du candidat





Table des matières





\mathbf{R}	ésum	ıé		\mathbf{v}
\mathbf{A}	bstra	act		vi
\mathbf{R}	emer	cieme	${f nts}$	vii
Sy	nthè	èse		viii
Sy	nthe	esis		ix
In	trod	uction		x
1	Con	ntexte	réglementaire et modélisation en assurance vie	1
	1.1		pécificités des produits d'assurance vie épargne	2
	1.1	1.1.1	Principes fondamentaux du contrat d'assurance vie	2
		1.1.2	Les principaux supports d'investissement	
		1.1.3	Contexte économique et enjeux actuels	
	1.2		dre prudentiel Solvabilité II	4
	1.2	1.2.1	L'approche stochastique et la valorisation économique	
		1.2.2	Le Pilier 1 : Exigences quantitatives	
		1.2.3	Le Pilier 2 : Exigences qualitatives et gouvernance	
		1.2.4	Le Pilier 3 : Exigences de reporting et transparence	
	1.3		énérateurs de Scénarios Économiques (GSE)	
	1.0	1.3.1	L'univers Risque Neutre (\mathbb{Q}): un cadre pour la valorisation	9
		1.3.2	L'univers Monde Réel (\mathbb{P}): un outil de pilotage stratégique	11
		1.3.3	Synthèse des deux univers	12^{-1}
	1.4		stion Actif-Passif (ALM) : définitions et enjeux	12
	1.5	_	présentation du passif : le concept de <i>Model Point</i>	
	1.0	1.5.1	La nécessité de l'agrégation	13
		1.5.2	Du Model Point à la problématique du mémoire	
2	Mo	dernis	ation de l'Environnement de Modélisation ALM (ou sinon : Fondements	S
			es et Outils de Modélisation	14
	2.1	Néces	sité du générateur de portefeuille de passifs	15
		2.1.1	Générer des données pour la simulation d'un nouveau produit	15
		2.1.2	Simuler l'évolution du business mix pour orienter les politiques commerciale et de	
		0.1.0	souscription	16
		2.1.3	Simuler un portefeuille représentatif du marché pour l'analyse concurrentielle	16
		2.1.4	Description des contraintes techniques rencontrées	16
		2.1.5	Méthodologie de génération des portefeuilles	16
	0.0	2.1.6	Présentation de l'outil développé	17
	2.2		oppement du Modèle ALM en Python	17
		2.2.1	Présentation du modèle ALM développé pour Accenture	17
		2.2.2	Fonctionnement du modèle ALM	
		2.2.3	Limites actuelles du modèle	-19





	2.3	2.3 Choix technologiques et environnement de développement				19	
		2.3.1 Migration vers des technologies modernes					19
		2.3.2 Avantages d'un langage open-source					20
		2.3.3 Utilisation d'un écosystème dynamique					20
3	Agr	régations des portefeuilles de passifs					21
	3.1	Méthodes d'Agrégation					22
		3.1.1 Description des Méthodes					22
		3.1.2 Optimisation du Nombre de Model Points					22
	3.2	Tests et Analyse des Résultats					22
		3.2.1 Présentation des Portefeuilles					22
		3.2.2 Analyse des Résultats					22
		3.2.3 Choix d'un Modèle					22
		$3.2.4 \text{Compatibilit\'e avec les Architectures Modernes} $					22
4	Tes	ets de Sensibilités					23
	4.1	Création de Portefeuilles de Passif Test					24
	4.2	Description des modifications apportées au portefeuille					24
	4.3	Agrégation des portefeuilles par la méthode précédemment choisie					24
	4.4	Analyse des Sensibilités					24
	4.5	Interprétation des Résultats					24
5	Con	nclusion					25
	5.1	Résumé des résultats					26
		5.1.1 Synthèse des principaux résultats obtenus					26
		5.1.2 Impact des méthodes d'agrégation et des contraintes réglementaires sur	r le	s p	ort	e-	
		feuilles de passifs					26
	5.2	Perspectives d'amélioration					26
		5.2.1 Axes d'amélioration pour les générateurs de portefeuilles de passifs					26
		5.2.2 Évolutions possibles des méthodes d'agrégation et de modélisation ALI	vI.				26
		5.2.3 Autres domaines d'application des générateurs de portefeuilles de passi	fs.				26
	5.3	Conclusion générale					26
Bi	ibliog	graphie					27





Résumé





Abstract





Remerciements





Synthèse





Synthesis





Introduction





Placement privilégié des épargnants français, l'assurance vie a atteint un encours record de 1 923 milliards d'euros à fin 2023 (France Assureurs), confirmant ainsi son rôle prépondérant dans le patrimoine financier national. Toutefois, ce secteur fait face à une rupture structurelle marquée par la fin du cycle de taux bas et la remontée brutale des taux d'intérêt observée depuis 2022. Le taux de revalorisation moyen des fonds en euros a ainsi atteint 2,6 % pour l'année 2023 (estimation ACPR), créant un paradigme nouveau. Cette mutation rend d'autres produits d'épargne plus attractifs et exerce une pression concurrentielle inédite sur les contrats d'assurance vie, notamment sur les fonds en euros qui subissent une décollecte nette significative (pas sûr, faudra que je regarde la replay de l'analyse SFCR fait ya pas longtemps). Pour les assureurs, le défi est de taille : leurs portefeuilles d'actifs, majoritairement constitués d'obligations acquises durant la longue période de taux bas, présentent une forte inertie. Cet héritage obligataire freine leur capacité à servir des rendements compétitifs et place la gestion actif-passif (ALM) au cœur des enjeux stratégiques.

Pour piloter leur bilan, les assureurs s'appuient sur des modèles ALM sophistiqués, essentiels pour simuler l'impact de différentes stratégies dans le cadre réglementaire de Solvabilité II. Cependant, la complexité de ces modèles et la nécessité de réaliser un grand nombre de simulations se heurtent à une contrainte opérationnelle majeure : le temps de calcul. Cette contrainte limite la capacité des assureurs à explorer en profondeur l'ensemble des risques et des opportunités. Face à cette réalité, une question centrale émerge : dans quelle mesure une agrégation des engagements de passif permet-elle de préserver la fidélité des indicateurs de risque tout en optimisant les temps de calcul? Ce mémoire se propose d'investiguer cette problématique en étudiant l'impact de l'agrégation des portefeuilles de passifs. L'enjeu est de déterminer si une représentation plus grossière du passif peut suffire pour le pilotage stratégique et sous quelles conditions une telle simplification est valide, sans masquer des dynamiques de risque essentielles.

Pour répondre à cette problématique, ce mémoire adoptera une double approche. Premièrement, nous reconnaissons l'hétérogénéité des engagements, qui ont été souscrits dans des contextes de taux variés. Une approche par générations de passifs est donc essentielle pour distinguer les dynamiques propres à chaque cohorte de contrats. Cette démarche de génération de portefeuilles synthétiques est fondamentale pour tester en amont l'attractivité et la résilience de nouvelles offres.

Deuxièmement, l'analyse portera sur les effets de l'agrégation de ces différentes générations de passifs. L'objectif est de comprendre comment les risques se combinent et si des effets de portefeuille permettent une mutualisation. Ce mémoire ne se contentera pas d'analyser l'impact d'une seule méthode d'agrégation; au contraire, nous testerons et comparerons plusieurs approches. Le critère de sélection de la méthode la plus pertinente reposera sur un triple objectif : minimiser l'écart des indicateurs clés (notamment le Best Estimate et le SCR), optimiser la rapidité des calculs et atteindre le plus haut niveau d'agrégation possible qui garderait une significaitivité économique pour l'assureur suffisante.

L'axe principal de ce mémoire consistera donc à mener une analyse de sensibilités approfondie sur ces portefeuilles, qu'ils soient granulaires ou agrégés. Notre étude s'appuiera sur des indicateurs quantitatifs clés issus de la norme Solvabilité II, en évaluant notamment l'impact des chocs économiques sur le





Solvency Capital Requirement (SCR) et la Present Value of Future Profits (PVFP) (Je ne sais pas encore si je regarderai que ces indicateurs, je pense aussi regarder l'impact de chocs sur certains colonnes de l'input sur ce genre d'indicateurs aussi). Ces métriques permettront de mesurer rigoureusement comment l'agrégation modifie la perception du risque et la valeur économique du portefeuille.





Ce mémoire s'articulera en quatre parties distinctes, chacune conçue pour apporter une réponse progressive et rigoureuse à notre problématique.

La **première partie** sera consacrée au cadre conceptuel de notre étude. Nous y détaillerons le contexte réglementaire de Solvabilité II, qui définit les exigences de capital et les métriques de risque, ainsi que les principes fondamentaux de la modélisation actif-passif (ALM). L'avantage de cette section est de fournir au lecteur les clés de compréhension essentielles pour appréhender les enjeux techniques et stratégiques du pilotage d'un bilan assurantiel.

La deuxième partie adoptera une approche pratique en se concentrant sur la mise en œuvre de notre environnement de simulation. Nous y décrirons la méthodologie de création des portefeuilles de passifs synthétiques, représentatifs de différentes générations de contrats, ainsi que les outils développés pour leur projection. Cette étape est cruciale car elle garantit la robustesse et la pertinence des analyses qui suivront, en créant un laboratoire d'expérimentation fiable.

La troisième partie constituera le cœur méthodologique de ce mémoire. Elle explorera et comparera de manière systématique plusieurs techniques d'agrégation des engagements de passif. L'objectif sera d'identifier les approches les plus prometteuses, en évaluant leur capacité à simplifier la structure du portefeuille sans dénaturer ses caractéristiques fondamentales. Cette analyse comparative permettra de mettre en lumière les forces et faiblesses de chaque méthode.

Enfin, la **quatrième partie** présentera et analysera les résultats de nos simulations. À travers des tests de sensibilité approfondis sur les indicateurs clés (SCR, PVFP), nous quantifierons l'impact de chaque méthode d'agrégation sur la perception du risque et la valeur économique. Cette analyse empirique nous permettra de conclure sur la validité des approches testées et de formuler des recommandations concrètes sur les conditions d'utilisation d'un passif agrégé pour un pilotage ALM à la fois efficace et optimisé.





Chapitre 1

Contexte réglementaire et modélisation en assurance vie





1.1 Les spécificités des produits d'assurance vie épargne

1.1.1 Principes fondamentaux du contrat d'assurance vie

L'assurance vie est une convention par laquelle un assureur, en contrepartie du versement de primes, s'engage à verser un capital ou une rente à la survenance d'un événement incertain lié à la durée de la vie humaine. Cet événement, qui constitue l'aléa au cœur du contrat, peut être le décès de l'assuré avant une date donnée ou, à l'inverse, sa survie jusqu'à cette date. Ce mécanisme repose sur un cycle de production inversé : l'assureur perçoit les primes bien avant de devoir potentiellement régler les prestations, ce qui l'amène à investir ces sommes sur des horizons de temps longs pour honorer ses engagements futurs.

La nature de ces engagements répond à des objectifs variés. Les contrats en cas de vie prévoient le versement d'un capital ou d'une rente à une échéance prévue si l'assuré est en vie; ils sont typiquement utilisés pour se constituer un complément de retraite ou une épargne de précaution. À l'opposé, les contrats en cas de décès garantissent le versement d'un capital ou d'une rente au(x) bénéficiaire(s) désigné(s) au décès de l'assuré, souvent pour protéger des proches ou anticiper des droits de succession. Il existe également des contrats mixtes qui combinent ces deux garanties.

Le fonctionnement de ces contrats repose sur la capitalisation : les primes versées sont investies pour financer la propre couverture future de l'assuré. De par leur nature, ces engagements s'étendent sur de très longues périodes, conférant au passif de l'assureur une duration élevée, souvent supérieure à huit ans notamment pour des questions de fiscalité.

Une caractéristique fondamentale de l'assurance vie française est sa liquidité. L'assuré dispose de la possibilité de récupérer son épargne à tout moment via un rachat, qui peut être partiel ou total. Cette faculté de rachat constitue une option dont la valeur et le risque doivent être finement gérés par l'assureur, car son exercice a un impact direct sur la duration et les besoins de liquidité du portefeuille. La fiscalité joue un rôle incitatif majeur, les plus-values étant imposées plus lourdement si le rachat intervient avant la huitième année du contrat, encourageant ainsi l'épargne de long terme.

1.1.2 Les principaux supports d'investissement

L'épargne des assurés peut être investie sur deux principaux types de supports aux profils de risque distincts, qui peuvent être combinés au sein de différents types de contrats.

Le fonds en euros est le support historique et sécuritaire de l'assurance vie française. Le risque financier y est intégralement porté par l'assureur, qui s'appuie sur une politique d'investissement prudente, majoritairement orientée vers des actifs obligataires. La sécurité de ce support repose sur un ensemble de garanties contractuelles et réglementaires :

— La garantie du capital : C'est la garantie la plus fondamentale. L'assureur garantit à tout moment le capital net investi par l'épargnant. Quelle que soit l'évolution des marchés financiers, la





somme initialement versée (nette de frais) ne peut pas diminuer.

- Le taux technique: Il s'agit d'un taux de revalorisation minimal garanti sur toute la durée du contrat. Fixé à la souscription, il est aujourd'hui très faible, voire nul, en raison des contraintes réglementaires, mais il a joué un rôle important dans les contrats plus anciens.
- Le Taux Minimum Garanti (TMG): Plus courant aujourd'hui que le taux technique, le TMG est un taux de rendement minimal que l'assureur s'engage à verser pour l'année à venir. Il est fixé annuellement et permet à l'assureur d'ajuster sa politique de rendement.
- L'effet cliquet : Ce mécanisme assure que les intérêts générés chaque année sont définitivement acquis. Une fois distribués, ils s'ajoutent au capital garanti et produisent à leur tour des intérêts les années suivantes. Il est impossible de revenir sur les revalorisations passées.
- La Participation aux Bénéfices (PB): L'assureur a l'obligation légale de redistribuer aux assurés une partie significative de ses bénéfices financiers et techniques. Cette participation constitue la majeure partie du rendement annuel, au-delà du TMG. Pour lisser les performances, une partie de cette PB peut être mise en réserve dans une Provision pour Participation aux Bénéfices (PPB) que nous appelerons Provision pour Participations aux Excedents (PPE) dans la suite de ce mémoire. La PPE doit être reversée aux assurés dans un délai de huit ans au maximum.

Les unités de compte (UC) offrent une exposition directe aux marchés financiers. Contrairement au fonds en euros, le risque d'investissement est entièrement porté par l'assuré. L'assureur ne garantit pas la valeur du capital, mais un nombre de parts d'actifs (OPCVM, actions, SCPI, etc.). La valeur de l'épargne fluctue ainsi au gré des marchés, offrant un potentiel de rendement supérieur à long terme, mais exposant également à un risque de perte en capital. Pour l'assureur, ce support est plus simple à gérer car il n'implique pas de garanties financières particulières.

Ces supports sont proposés via deux grandes familles de contrats. Les contrats monosupports permettent d'investir sur un seul type de fonds (soit en euros, soit en UC). Les contrats multisupports sont les plus répandus, quant à eux, combinent au moins un fonds en euros et plusieurs supports en unités de compte, permettant à l'épargnant de répartir son investissement selon son profil de risque. Dans le cadre de cette étude, le portefeuille analysé se compose de contrats multisupports avec une répartition représentative du marché français, soit approximativement 60% en fonds euros et 40% en unités de compte.

1.1.3 Contexte économique et enjeux actuels

La gestion de ces produits d'épargne est devenue particulièrement complexe dans l'environnement économique récent. Après une longue période de taux d'intérêt historiquement bas, le secteur de l'assurance a dû s'adapter à un nouveau paradigme marqué par une volatilité accrue et des taux durablement plus élevés.





Cette transition a mis les assureurs en difficulté. Leurs portefeuilles obligataires, constitués en grande partie d'anciennes obligations à faible rendement, présentent une forte inertie. Face à ce stock historique, il leur est difficile de générer des rendements suffisants pour offrir des taux de revalorisation attractifs sur les fonds en euros, capables de concurrencer les nouveaux produits de marché. Cet enjeu de compétitivité, couplé aux exigences de rentabilité et de solvabilité, place la gestion actif-passif au cœur des problématiques actuelles, justifiant pleinement l'introduction du cadre réglementaire qui suit.

1.2 Le cadre prudentiel Solvabilité II

Entrée en vigueur le 1er janvier 2016, la directive Solvabilité II constitue la norme prudentielle européenne pour la quasi-totalité des assureurs et réassureurs de l'Union Européenne. Son objectif principal est d'harmoniser les pratiques du secteur, d'assurer une protection optimale des assurés et de garantir que les compagnies puissent honorer leurs engagements en toutes circonstances. Pour ce faire, elle instaure une approche économique et prospective, fondée sur une évaluation fine des risques et structurée en trois piliers interdépendants.

1.2.1 L'approche stochastique et la valorisation économique

Un des fondements de Solvabilité II est sa méthode de valorisation des engagements. Pour comprendre la rupture introduite par la norme, il est essentiel de distinguer deux approches complémentaires : déterministe et stochastique.

- L'approche déterministe est un outil de pilotage. Elle repose sur une projection unique des variables économiques (courbe des taux, performance des actions, etc.). Bien qu'insuffisante pour la valorisation prudentielle, elle demeure un outil fondamental pour l'assureur. Sa simplicité en fait un instrument privilégié pour l'élaboration du business plan, la définition des budgets et la communication d'un scénario central. Elle permet également de réaliser des analyses de sensibilité claires et interprétables. Sa limite principale est son incapacité à valoriser les risques asymétriques.
- L'approche stochastique est un outil de valorisation. Pour pallier la limite précédente, cette approche explore un grand nombre de futurs possibles. Elle s'appuie sur un Générateur de Scénarios Économiques (GSE) dont je parlerai plus pleinement dans la fin de ce chapitre. Cet outil sert à produire des ensembles de simulations cohérentes (1000 dans le cadre de cette étude). La valeur d'un indicateur est alors obtenue en calculant la moyenne des résultats sur l'ensemble de ces scénarios, une méthode dite de Monte-Carlo. Cette exploration de multiples futurs est indispensable pour quantifier le coût réel des garanties optionnelles (Taux Minimum Garanti, options de rachat, etc.), qui se matérialise principalement dans les scénarios extrêmes.

La différence de valeur entre le résultat de ces deux approches est capturée par le concept de **TVOG** (*Time Value of Options and Guarantees*). En imposant une approche stochastique, Solvabilité II





assure une valorisation *market-consistent*, ou "en juste valeur", des engagements complexes, reflétant le coût réel des options et garanties embarquées dans les contrats.

1.2.2 Le Pilier 1 : Exigences quantitatives

Le Pilier 1 définit les règles de calcul des provisions techniques et du capital de solvabilité. Il introduit la notion de Bilan Prudentiel, une vision économique du bilan comptable où les actifs et les passifs sont évalués de manière cohérente avec leur valeur de marché.

1.2.2.1 Le Bilan Prudentiel Solvabilité II

Le bilan prudentiel se structure de la manière suivante :

- Les Actifs, qui sont comptabilisés à leur Valeur de Marché (VM).
- Les Provisions Techniques, qui représentent la valeur des engagements de l'assureur envers ses assurés. Elles se décomposent en deux parties : le *Best Estimate* et la Marge de Risque.
- Les Fonds Propres Prudentiels, aussi appelés NAV (Net Asset Value), qui constituent la richesse de l'assureur. Ils sont définis par la différence entre la valeur des actifs et celle des engagements : $NAV = VM_{Actifs} (BE + RM)$.

1.2.2.2 Les Provisions Techniques (BE et RM)

Le **Best Estimate** (**BE**), ou *Best Estimate Liability* (BEL), représente la meilleure estimation de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs liés aux engagements d'assurance. Son calcul est réalisé sur un horizon de temps long (40-60 ans) dans l'hypothèse d'un portefeuille en extinction (run-off), c'est-à-dire sans l'ajout de nouveaux contrats. Il est obtenu par la moyenne des flux actualisés sur un grand nombre de simulations économiques stochastiques en univers risque neutre :

$$BEL = \mathbb{E}^{\mathbb{Q}} \left[\sum_{j=1}^{T} CF(j) \cdot e^{-\int_{0}^{j} r(s)ds} \right] \approx \frac{1}{N} \sum_{i=1}^{N} \sum_{j=1}^{T} \frac{CF_{i}(j)}{(1 + r_{i,j})^{j}}$$
(1.1)

Où N est le nombre de simulations, T l'horizon de projection, $CF_i(j)$ le flux de trésorerie net de l'année j pour la simulation i, et $r_{i,j}$ le taux d'actualisation sans risque pertinent. Le BE se subdivise en Best Estimate Garanti (BEG) pour les engagements contractuels minimaux et en Future Discretionary Benefits (FDB) pour la part de participation aux bénéfices future et discrétionnaire.

La Marge de Risque (Risk Margin - RM) s'ajoute au Best Estimate. Elle correspond au coût qu'un autre assureur exigerait pour reprendre le portefeuille de passif, rémunérant ainsi l'immobilisation du capital nécessaire pour couvrir les risques non-financiers jusqu'à leur extinction. Elle est calculée selon





une approche "Coût du Capital" (Cost of Capital - CoC) :

$$RM = \text{CoC}_{\text{rate}} \times \sum_{j=0}^{T} \frac{\text{SCR}_{\text{non-fi}}(j)}{(1+r_{j+1})^{j+1}}$$
 (1.2)

Où CoC_{rate} est le coût du capital (fixé à 6%), et $SCR_{non-fi}(j)$ est la part du SCR couvrant les risques non-financiers à l'année j.

BILAN ECON	IOMIQUE SOUS SO	LVABILITE II
Actifs	Fonds propres	Capital excédentaire SCR MCR
	Provisions techniques	Risk Margin Best Estimate

Figure 1.1 – Bilan économique sous Solvabilité II

1.2.2.3 Les Exigences de Capital (SCR et MCR)

Solvabilité II définit deux niveaux d'exigence de capital.

Le Solvency Capital Requirement (SCR) est le montant de fonds propres nécessaire pour faire face à une perte inattendue et sévère, calibré pour correspondre à une Value-at-Risk (VaR) à 99,5% à un horizon d'un an. En cas de non-respect, l'assureur fait l'objet d'un suivi renforcé par le régulateur (l'ACPR en France). En formule standard, son calcul suit une approche modulaire. Pour un risque élémentaire x, le SCR est la perte de NAV résultant d'un choc calibré :

$$SCR_x = NAV_{\text{central}} - NAV_{\text{choc}} \tag{1.3}$$

Pour les risques de passif purs (mortalité, rachat), la formule se simplifie en une variation de Best Estimate ($SCR_{passif} = \Delta BE$). Les SCR des risques élémentaires sont ensuite agrégés à l'aide de matrices de corrélation pour former le SCR final.





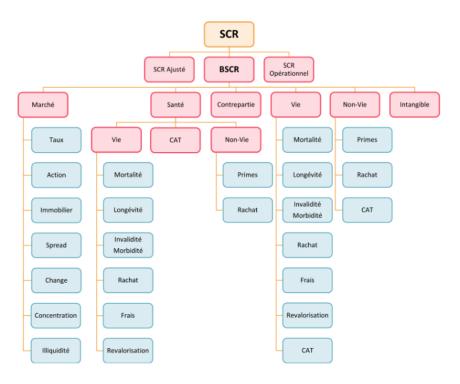


FIGURE 1.2 - Schéma des modules et sous-modules du SCR en Formule Standard

Le Minimum Capital Requirement (MCR) est le seuil minimal absolu de fonds propres. Si la NAV de l'assureur tombe en dessous de ce seuil, son agrément peut lui être retiré. Le MCR agit comme un dernier filet de sécurité.

1.2.3 Le Pilier 2 : Exigences qualitatives et gouvernance

Ce pilier se concentre sur la supervision, la gestion des risques et la gouvernance interne. Il impose aux assureurs de mettre en place un système de gouvernance sain, prudent et proportionné. Cela inclut une structure organisationnelle transparente, des politiques écrites claires, et un système de contrôle interne robuste. La direction doit être assurée par au moins deux dirigeants effectifs (principe des 4 yeux) qui doivent répondre à des exigences de compétence et d'honorabilité (fit and proper).

Ce système s'articule autour de quatre **fonctions clés** indépendantes : la fonction actuarielle, la gestion des risques, l'audit interne et la conformité.

L'élément central du Pilier 2 est l'**ORSA** (*Own Risk and Solvency Assessment*). Il s'agit d'un processus interne par lequel l'assureur évalue, sur un horizon de 3 à 5 ans, l'adéquation entre son profil de risque spécifique, ses limites de tolérance et ses besoins globaux en solvabilité. C'est un outil de pilotage stratégique qui permet d'aller au-delà des hypothèses standards pour refléter la stratégie propre de l'entreprise.





1.2.4 Le Pilier 3 : Exigences de reporting et transparence

Le Pilier 3 vise à assurer la transparence et l'harmonisation de l'information financière à destination du public et des autorités de contrôle. Il définit les rapports et leur fréquence de production (annuelle et trimestrielle).

Les documents clés incluent :

- Le **SFCR** (Solvency and Financial Condition Report) : un rapport public annuel sur la solvabilité et la situation financière. Ils ont été particulièrement utiles dans ce mémoire pour illustrer la situation financière des assureurs et avoir des données cohérentes.
- Le **RSR** (*Regular Supervisory Report*) : un rapport narratif détaillé et confidentiel, à destination du superviseur.
- Le **QRT** (*Quantitative Reporting Templates*) : des rapports quantitatifs standardisés remis périodiquement.
- Les **ENS** (États Nationaux Spécifiques) : des rapports additionnels demandés par le régulateur local.
- Le rapport ORSA: le document confidentiel issu du processus ORSA du Pilier 2.

1.3 Les Générateurs de Scénarios Économiques (GSE)

Le Générateur de Scénarios Économiques (GSE) est un outil mathématique central dans la modélisation stochastique. Il a pour fonction de simuler de multiples trajectoires futures pour les principales variables financières (taux d'intérêt, performance des actions, inflation, etc.). La qualité des projections ALM dépendant directement de la robustesse du GSE, il est nécessaire de distinguer deux cadres de modélisation qui coexistent.

Bien que ces deux univers soient complémentaires, la réglementation Solvabilité II assigne à chacun un rôle très précis pour le calcul des différents indicateurs prudentiels. Le tableau suivant synthétise cette répartition des tâches.





Theorem 1.1. Dr. 1991	1 1 1 C 1 1 1 1 2 TT	1 1 1
Table 1.1 – Répartition	des calcuis Solvabilite II	par univers de projection

Univers Risque Neutre (Q)	Univers Monde Réel (P)
Indicateurs du Pilier 1 :	Exercices du Pilier 2 :
— Best Estimate Liability (BEL)	— ORSA (Own Risk and Solvency
— Marge de Risque (RM)	Assessment)
— Solvency Capital Requirement (SCR)	— Business Plan et planification stratégique
— Bilan Prudentiel et NAV	— Test de la pérennité du modèle
Finalité: Valorisation Market-Consistent à un instant t.	Finalité : Pilotage stratégique et prospectif.

La distinction entre ces deux approches est donc fondamentale : l'une sert à valoriser, l'autre à piloter. Les sections suivantes détaillent les modèles mathématiques sous-jacents à chaque univers.

1.3.1 L'univers Risque Neutre (\mathbb{Q}) : un cadre pour la valorisation

L'univers Risque Neutre (\mathbb{Q}) est un cadre de valorisation théorique, requis par Solvabilité II pour les calculs market-consistent. Son objectif n'est pas de prédire l'évolution réelle des marchés, mais de calculer la valeur « juste » d'un actif ou d'un passif à la date de calcul, en se fondant sur les prix de marché observés. Dans cet univers, on postule que tous les investisseurs sont indifférents au risque, ce qui implique que le rendement espéré de n'importe quel actif est égal au taux d'intérêt sans risque. Cette construction, fondée sur l'absence d'opportunité d'arbitrage, est indispensable pour valoriser de manière cohérente les options et garanties complexes des contrats d'assurance. La valeur V_0 d'un flux de trésorerie futur CF_T est alors son espérance mathématique sous cette probabilité risque neutre, actualisée au taux sans risque r(s):

$$V_0 = \mathbb{E}^{\mathbb{Q}} \left[CF_T \cdot e^{-\int_0^T r(s)ds} \right]$$
 (1.4)

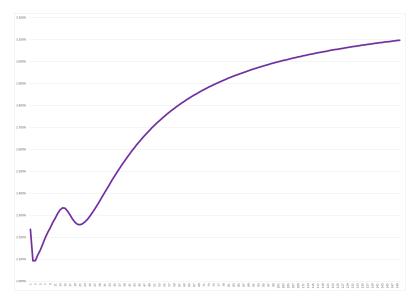
Cet univers constitue le fondement du Pilier 1 de Solvabilité II, utilisé pour le calcul du Best Estimate Liability (BEL) et du Solvency Capital Requirement (SCR).

1.3.1.1 Modélisation des taux d'intérêt : le modèle de Hull & White

Pour les taux d'intérêt, le modèle de **Hull & White à un facteur** est une référence dans le cadre réglementaire. Son principal avantage est sa capacité à se calibrer parfaitement à la courbe des taux sans risque initiale, telle que fournie par l'EIOPA.







 $FIGURE \ 1.3 - Courbe \ des \ taux \ sans \ risque \ sans \ \textit{Volatility Adjustment} \ au \ 31/12/2024 \ publi\'ee \ par \ l'EIOPA \ au \ sans \ risque \ sans \ Volatility \ Adjustment \ au \ sans \ risque \ sans \ Volatility \ Adjustment \ au \ sans \ risque \ sans \ Volatility \ Adjustment \ au \ sans \ risque \ sans \ risque \ sans \ Volatility \ Adjustment \ au \ sans \ risque \ sans \ risque \ sans \ risque \ sans \ volatility \ Adjustment \ sans \ risque \ risque \ sans \ risque \$

Cette flexibilité est obtenue grâce à un paramètre de retour à la moyenne $\theta(t)$ qui dépend du temps. Son équation différentielle stochastique (EDS) s'écrit :

$$dr_t = (\theta(t) - ar_t)dt + \sigma dW_t^{\mathbb{Q}}$$
(1.5)

où r_t est le taux d'intérêt court, a la vitesse de retour à la moyenne, σ la volatilité et $W_t^{\mathbb{Q}}$ un mouvement brownien sous la mesure risque neutre. Pour des raisons de calcul, nous utilisons la solution discrète de cette EDS :

$$r_{t+h} = r_t e^{-ah} + \theta(t+h) - \theta(t)e^{-ah} + \sigma \sqrt{\frac{1 - e^{-2ah}}{2a}}Z$$
(1.6)

1.3.1.2 Modélisation des actions et de l'immobilier : le modèle de Black & Scholes

Pour les actifs risqués comme les actions ou l'immobilier, le modèle de **Black & Scholes** est couramment utilisé. Conformément à la logique risque neutre, le rendement espéré (la dérive du processus) est le taux sans risque r_t . L'EDS du prix de l'actif S_t est :

$$dS_t = r_t S_t dt + \sigma S_t dW_t^{\mathbb{Q}} \tag{1.7}$$

où S_t est le prix de l'actif, r_t le taux sans risque et σ la volatilité de l'actif. La solution de cette EDS est donnée par :

$$S_t = S_0 \exp\left(\int_0^t \left(r_s - \frac{\sigma^2}{2}\right) ds + \int_0^t \sigma dW_s^{\mathbb{Q}}\right)$$
(1.8)

En pratique, on utilise sa solution discrétisée pour simuler les trajectoires de prix sur un pas de temps h:

$$S_{t+h} = S_t \exp\left(\left(r_t - \frac{\sigma^2}{2}\right)h + \sigma\sqrt{h}Z\right)$$
(1.9)

où Z est une variable aléatoire suivant une loi normale centrée réduite $\mathcal{N}(0,1)$.





1.3.2 L'univers Monde Réel (\mathbb{P}) : un outil de pilotage stratégique

À l'inverse, l'univers Monde Réel (P) vise à générer des scénarios réalistes pour refléter une évolution plausible des marchés. Son objectif est la projection et la planification stratégique, notamment pour l'exercice ORSA (Pilier 2) ou l'optimisation de l'allocation d'actifs. La différence fondamentale avec l'univers risque neutre réside dans l'introduction d'une prime de risque pour rémunérer la volatilité supportée par les investisseurs. Le rendement espéré d'un actif risqué est donc supérieur au taux sans risque :

$$\mathbb{E}^{\mathbb{P}}[\text{Rendement de l'actif}] = \text{Taux sans risque} + \text{Prime de risque}$$
 (1.10)

Cette prime est calibrée à partir d'analyses prospectives, de données historiques et de d'avis d'expert sur le marché.

1.3.2.1 Modélisation des taux d'intérêt : le modèle de Vasicek

Dans l'univers monde réel, le modèle de **Vasicek** est souvent préféré pour sa parcimonie et son interprétation économique. Il modélise un retour des taux courts r_t vers une moyenne de long terme constante b, ce qui correspond à une vision économique plus stable. Son EDS est :

$$dr_t = a(b - r_t)dt + \sigma dW_t^{\mathbb{P}} \tag{1.11}$$

où a est la vitesse de retour à la moyenne, b la moyenne de long terme du taux, σ sa volatilité et $W_t^{\mathbb{P}}$ un mouvement brownien sous la mesure monde réel. La solution de cette EDS est :

$$r_t = r_0 e^{-at} + b(1 - e^{-at}) + \sigma \int_0^t e^{-a(t-s)} dW_s^{\mathbb{P}}$$
(1.12)

Pour calibrer ces modèles, les données choisies en entrée sont typiquement des séries temporelles historiques : Euribor 3 mois pour les taux courts, l'indice des OAT 10 ans pour les taux longs, les cotations de l'IEIF pour l'immobilier et l'EuroStoxx pour les actions.

1.3.2.2 Modélisation des actions et de l'immobilier : le modèle de Black & Scholes avec prime de risque

Le modèle de Black & Scholes est également utilisé, mais sa dérive est modifiée pour inclure la prime de risque. Le rendement espéré μ est désormais une constante supérieure au taux sans risque moyen : $\mu > r$. L'EDS devient :

$$dS_t = \mu S_t dt + \sigma S_t dW_t^{\mathbb{P}} \tag{1.13}$$

La solution de cette EDS est le fameux mouvement brownien géométrique :

$$S_t = S_0 \exp\left(\left(\mu - \frac{\sigma^2}{2}\right)t + \sigma W_t^{\mathbb{P}}\right) \tag{1.14}$$





1.3.3 Synthèse des deux univers

Le tableau suivant résume les caractéristiques et les usages des deux univers de projection. Si l'univers risque neutre \mathbb{Q} répond à la question « Combien vaut cet engagement aujourd'hui? », l'univers monde réel \mathbb{P} répond à « Quelle sera ma situation financière demain? ».

Table 1.2 – Synthèse comparative des univers de projection

Critère	Univers Risque Neutre (\mathbb{Q})	$\begin{array}{c} \textbf{Univers Monde R\'eel} \\ (\mathbb{P}) \end{array}$
Objectif	Valorisation $Market$ -Consistent (Pilier 1: BEL, SCR). Calculer une valeur juste à $t=0$.	Projection stratégique (Pilier 2 : ORSA, Business Plan). Simuler des futurs plausibles.
Rendement Espéré (Actifs risqués)	Taux sans risque (r_t) . Aucune prime de risque.	Taux sans risque $+$ Prime de risque ($\mu = r +$ prime).
Modèle de Taux Typique	Hull & White . Flexible, calibré à la courbe des taux initiale.	Vasicek. Économique, retour à une moyenne de long terme.
Calibration	Calibré sur les prix des instruments financiers actuels (courbe des taux, volatilités implicites).	Calibré sur des données historiques et des anticipations d'experts (primes de risque).

1.4 La gestion Actif-Passif (ALM) : définitions et enjeux

La gestion Actif-Passif, ou Asset-Liability Management (ALM), est la discipline qui vise à piloter de manière coordonnée l'actif et le passif du bilan d'un assureur. L'enjeu fondamental de l'ALM découle directement du cycle de production inversé : les primes sont collectées et investies bien avant que les prestations ne soient versées. Ce décalage temporel crée une inadéquation (mismatch) structurelle entre les caractéristiques des actifs (soumis à la volatilité des marchés) et celles des passifs (de longue durée et parfois assortis de garanties).

L'objectif de l'ALM est donc de gérer activement les risques découlant de cette inadéquation, notamment le **risque de taux d'intérêt**, le **risque de liquidité** (lié aux rachats) et les **risques de marché** (actions, crédit), afin de s'assurer que les flux générés par les actifs seront suffisants pour honorer les engagements, tout en optimisant la rentabilité et en respectant les contraintes réglementaires.

Pour ce faire, les assureurs s'appuient sur des **modèles ALM** sophistiqués. Ces modèles simulent l'évolution conjointe de l'actif et du passif sur des horizons de temps longs (40 ans ou plus), sous une multitude





de scénarios économiques. Ils intègrent les caractéristiques des portefeuilles, les lois de comportement des assurés (rachats, mortalité) et les règles de gestion de l'assureur (politique de PB, stratégie de couverture). Ces projections permettent d'évaluer l'impact de différentes stratégies et constituent un outil indispensable à la prise de décision.

1.5 La représentation du passif : le concept de Model Point

1.5.1 La nécessité de l'agrégation

Les portefeuilles d'assurance vie comptent souvent des centaines de milliers, voire des millions de polices. Une modélisation "police à police" est techniquement possible mais informatiquement irréalisable pour des calculs stochastiques complexes comme ceux requis par les modèles ALM. La charge de calcul deviendrait prohibitive. La simplification du portefeuille de passif n'est donc pas un choix, mais une contrainte opérationnelle fondamentale.

La réponse standard à cette contrainte est la création de *Model Points* (MP). Un MP est un contrat synthétique représentant un agrégat de polices partageant des caractéristiques homogènes. L'objectif est de réduire drastiquement le volume de données à traiter tout en préservant les propriétés actuarielles et financières essentielles du portefeuille complet. La qualité de la représentation dépend directement de la pertinence des critères de regroupement (caractéristiques du produit, de l'assuré, du contrat), souvent optimisés par des techniques de classification statistique (clustering).

1.5.2 Du Model Point à la problématique du mémoire

L'utilisation des *Model Points* constitue la méthode standard pour agréger le passif et rendre les modèles ALM opérationnels. Cependant, la manière dont ces groupes de contrats sont formés à partir des polices individuelles a un impact direct et significatif sur la valorisation des indicateurs réglementaires et leur sensibilité aux chocs.

La problématique centrale de ce mémoire est donc d'optimiser cette étape fondamentale de l'agrégation. En partant du portefeuille granulaire "police à police", nous cherchons à définir, comparer et tester différentes méthodes de regroupement pour créer des *Model Points*. L'objectif est de construire une méthodologie de simplification optimale, c'est-à-dire celle qui minimise l'erreur d'agrégation tout en garantissant la plus grande stabilité des indicateurs Solvabilité II (SCR, Marge de Risque, NAV) lors du calcul des différentes sensibilités. Cette section introductive pose donc les fondations de notre analyse : la simplification étant une nécessité, comment s'assurer que la méthode de regroupement choisie est la plus fidèle et la plus robuste possible?





Chapitre 2

Modernisation de l'Environnement de Modélisation ALM (ou sinon : Fondements Techniques et Outils de Modélisation





Introduction

La réalisation des analyses de sensibilités, cœur de ce mémoire, s'est heurtée à plusieurs défis techniques nécessitant le développement d'outils spécifiques et la modernisation de l'environnement de modélisation existant. Historiquement, le modèle ALM (Asset Liability Management) utilisé au sein d'Accenture reposait sur une architecture en VBA (Visual Basic for Applications). Or, pour des impératifs de performance, de maintenabilité et de flexibilité, la décision a été prise de développer un nouveau modèle en Python. Cette migration a été l'occasion de repenser l'architecture du modèle pour mieux répondre aux exigences de calcul complexes.

Parallèlement, un besoin fondamental est apparu : celui de disposer d'une grande variété de portefeuilles de passifs pour tester la robustesse du modèle et la pertinence des analyses. Pour un cabinet de conseil, l'accès aux données des clients n'est pas toujours possible et la capacité à générer des portefeuilles synthétiques, mais représentatifs du marché, est un atout stratégique majeur. C'est dans ce contexte qu'un générateur de portefeuilles de passifs a été conçu et développé.

Ce chapitre a donc pour vocation de présenter ces deux outils essentiels. Nous aborderons en premier lieu la conception du générateur de portefeuilles, en détaillant les besoins auxquels il répond et sa méthodologie. Dans un second temps, nous décrirons le nouveau modèle ALM en Python, son architecture, son fonctionnement et ses limites actuelles.

2.1 Nécessité du générateur de portefeuille de passifs

Un générateur de portefeuille de passifs est un outil permettant de créer des portefeuilles d'assurance vie synthétiques en simulant les caractéristiques des assurés et de leurs contrats. Le développement d'un tel outil s'est imposé comme une nécessité pour plusieurs raisons stratégiques et analytiques, tant pour un cabinet de conseil que pour un organisme d'assurance.

2.1.1 Générer des données pour la simulation d'un nouveau produit

Le lancement d'un nouveau produit d'assurance vie est une décision stratégique majeure pour un assureur. Avant sa commercialisation, il est impératif d'évaluer ses impacts potentiels sur le profil de risque et la rentabilité de l'entreprise. Le générateur de portefeuille permet de simuler l'intégration de ce nouveau produit au sein d'un portefeuille existant. En générant des milliers de polices virtuelles conformes aux caractéristiques du nouveau produit, il devient possible de projeter leur comportement dans le temps et d'analyser leur effet sur les indicateurs clés de Solvabilité 2, tels que le Best Estimate (BE) et le Solvency Capital Requirement (SCR). Cet outil offre ainsi un laboratoire virtuel pour tester et ajuster les caractéristiques d'un produit avant même sa mise sur le marché.





2.1.2 Simuler l'évolution du business mix pour orienter les politiques commerciale et de souscription

La stratégie d'un assureur peut évoluer, l'amenant à modifier son business mix, c'est-à-dire la répartition de son portefeuille entre différents types de produits (épargne, prévoyance, etc.). Le générateur de portefeuille est un outil précieux pour la prise de décision stratégique. Il permet de simuler divers scénarios d'évolution du portefeuille : Quel serait l'impact d'une politique commerciale plus agressive sur les produits en unités de compte? Comment une modification de la politique de souscription affecterait-elle la sinistralité et la rentabilité à long terme? En générant des portefeuilles correspondant à ces différentes hypothèses, la direction peut visualiser les conséquences sur le bilan et le compte de résultat prévisionnels, et ainsi orienter plus efficacement ses politiques commerciale et de souscription.

2.1.3 Simuler un portefeuille représentatif du marché pour l'analyse concurrentielle

Pour une compagnie d'assurance, la capacité à se positionner par rapport au marché et à analyser la concurrence est fondamentale. Ne disposant pas des portefeuilles détaillés de ses concurrents, il est peut s'avérer nécessaire de pouvoir reconstituer des portefeuilles représentatifs. Grâce à des données publiques ou sectorielles, le générateur peut créer un portefeuille "moyen" du marché français, ou simuler le portefeuille d'un concurrent principal. Ces portefeuilles synthétiques servent de base pour des analyses comparatives (benchmarking), permettant d'évaluer la performance relative d'un concurrent, d'identifier les meilleures pratiques ou d'anticiper les stratégies des autres acteurs du marché.

2.1.4 Description des contraintes techniques rencontrées

La conception du générateur a soulevé plusieurs contraintes techniques. La première fut de garantir le réalisme des portefeuilles générés. Il ne s'agit pas simplement de créer des données aléatoires, mais de reproduire les corrélations observées dans la réalité (par exemple, entre l'âge de l'assuré et le montant des primes). Une autre contrainte était liée à la volumétrie : l'outil devait être capable de générer des portefeuilles de plusieurs millions de lignes de manière performante. Enfin, la flexibilité était un critère essentiel; l'outil devait permettre de paramétrer finement les caractéristiques des produits à simuler et les lois de comportement (rachat, mortalité) associées.

2.1.5 Méthodologie de génération des portefeuilles

La méthodologie adoptée repose sur une approche stochastique. Pour chaque caractéristique clé d'un contrat (âge de l'assuré, montant de la provision mathématique, type de support, etc.), une loi de probabilité a été définie et calibrée à partir de données de marché. L'outil génère ensuite, ligne par ligne, des assurés virtuels en tirant aléatoirement des valeurs selon ces distributions. Pour modéliser les dépendances entre les variables, des techniques de copules ont été envisagées afin de garantir la cohérence et le réalisme des profils générés. Le résultat est un portefeuille granulaire, au contrat près,





qui peut ensuite être agrégé en model points pour être utilisé dans le modèle de projection ALM. Il faut que je parle plus en détail de la méthodologie de génération des portefeuilles, notamment sur les lois statistiques utilisées et les techniques de copules. Cela pourrait être une soussection assez grosse à part entière. A l'heure actuelle, aucune méthode utilisant des copules n'est implémentée, si ce n'est pas trop complexe il faut que je la programme. Sinon, il faut que je dise que je ne le fais pas à l'heure actuelle mais que c'est une piste d'amélioration pertinente.

2.1.6 Présentation de l'outil développé

L'outil final se présente comme une application développée en Python, dotée d'une interface permettant à l'utilisateur de paramétrer la simulation. Les entrées principales sont :

- Les caractéristiques du ou des produits à simuler (type de garantie, chargements, etc.).
- Les paramètres des lois statistiques pour chaque variable (âge, sexe, montant, etc.).
- La taille du portefeuille souhaité.
- Les lois de comportement (tables de mortalité, formules de rachat).

En sortie, l'outil produit un fichier standardisé contenant le portefeuille de passifs généré, directement exploitable par le modèle ALM.

2.2 Développement du Modèle ALM en Python

La transition d'un modèle ALM de VBA vers Python a été motivée par la recherche de performance, de maintenabilité et de modularité. Le langage Python, avec son écosystème de librairies scientifiques comme *NumPy*, *Pandas* ou *Polars*, offre un cadre de développement beaucoup plus robuste et performant pour des calculs actuariels intensifs.

2.2.1 Présentation du modèle ALM développé pour Accenture

Le modèle ALM a pour objectif principal de projeter l'ensemble des actifs et des passifs d'un assureur sur un horizon de long terme (typiquement 40 à 60 ans), sous un grand nombre de scénarios économiques stochastiques. Ces projections permettent de calculer les indicateurs prudentiels requis par la directive Solvabilité 2, notamment le BE et le SCR. Le modèle se veut un outil de pilotage stratégique, capable de simuler l'impact de différentes stratégies de gestion d'actifs, de politiques de souscription ou de participation aux bénéfices.





2.2.2 Fonctionnement du modèle ALM

2.2.2.1 Fonctionnement général du modèle

Le modèle opère de manière itérative, année par année, pour chaque scénario économique. À chaque pas de temps, il simule l'ensemble des flux financiers et des opérations de bilan. Le processus global peut être résumé comme suit :

- 1. Entrées : Le modèle prend en entrée le portefeuille de passifs (issu du générateur ou d'un client), le portefeuille d'actifs, un set de scénarios économiques (ESG), et les règles de gestion (stratégie d'investissement, politique de PB, etc.).
- 2. **Moteur de projection :** Pour chaque année et chaque scénario, le moteur calcule les flux de passifs, les flux d'actifs, et applique les décisions de gestion.
- 3. Sorties: En fin de projection, le modèle génère des comptes de résultat et des bilans prévisionnels pour chaque scénario, qui sont ensuite utilisés pour calculer les indicateurs S2 par agrégation et analyse statistique.

2.2.2.2 Fonctionnement du passif

La projection du passif consiste à simuler l'évolution du portefeuille de contrats. À chaque pas de temps, le modèle calcule :

- Les primes encaissées.
- Les prestations versées (décès, rachats, rentes).
- Les chargements et frais prélevés.
- L'évolution des provisions mathématiques, en tenant compte de la revalorisation issue de la participation aux bénéfices.

Les flux de prestations sont déterminés par l'application des lois de comportement (mortalité, rachat) sur le portefeuille des assurés survivants.

2.2.2.3 Fonctionnement de l'actif

Simultanément, le modèle projette la valeur du portefeuille d'actifs. Pour chaque classe d'actifs (actions, obligations, immobilier, etc.), il calcule :

- L'évolution de la valeur de marché, en fonction des indices fournis par le scénario économique.
- Les revenus générés (dividendes, coupons, loyers).

Le modèle gère également le réinvestissement des flux de trésorerie et les opérations d'achat/vente décidées par la stratégie d'investissement.





2.2.2.4 Fonctionnement de la stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement est un ensemble de règles qui dictent la manière dont l'actif est géré. Le modèle implémente une allocation stratégique cible (*Strategic Asset Allocation* - SAA). Chaque année, il compare l'allocation réelle du portefeuille à l'allocation cible et déclenche des opérations d'achat ou de vente pour réduire l'écart, dans le respect des contraintes de liquidité et de transaction.

2.2.2.5 Fonctionnement de la stratégie ALM et de la politique de PB

Le cœur du modèle ALM est l'interaction entre l'actif et le passif. Le résultat financier généré par l'actif est utilisé pour déterminer la revalorisation servie aux assurés. La politique de Participation aux Bénéfices (PB) est une fonction clé qui répartit la performance financière entre l'assureur et les assurés, dans le respect des engagements contractuels et réglementaires. Le modèle simule la constitution et la reprise de la Provision pour Participation aux Bénéfices (PPB), qui permet de lisser les taux servis dans le temps.

2.2.3 Limites actuelles du modèle

Malgré sa robustesse, le modèle actuel présente certaines limites. Les règles de gestion, notamment la stratégie d'investissement, sont encore modélisées de manière relativement statique et ne réagissent pas toujours de façon dynamique aux conditions de marché extrêmes. De plus, la granularité de certains modules pourrait être affinée, notamment en ce qui concerne la modélisation des frais ou des impôts. Enfin, bien que les performances aient été grandement améliorées par rapport à la version VBA, les temps de calcul pour des portefeuilles très volumineux sur des milliers de scénarios restent un défi et une piste d'optimisation continue.

2.3 Choix technologiques et environnement de développement

Le passage de VBA à un écosystème Python n'est pas anodin; il reflète une orientation stratégique vers des technologies plus modernes, ouvertes et performantes, mieux adaptées aux défis du "Big Data" et des calculs intensifs en actuariat.

2.3.1 Migration vers des technologies modernes

L'environnement Excel/VBA, bien que très répandu, montre ses limites face à la complexité et à la volumétrie des modèles ALM modernes. La migration vers Python a permis de s'affranchir des limitations de mémoire et de performance d'Excel, tout en bénéficiant d'un langage structuré favorisant la qualité du code, la modularité et les tests automatisés, ce qui est un gage de maintenabilité et de fiabilité à long





terme.

2.3.2 Avantages d'un langage open-source

Le choix de Python, un langage *open-source*, présente des avantages considérables. D'un point de vue financier, il élimine les coûts de licence associés à de nombreux logiciels propriétaires. Plus important encore, il donne accès à une communauté mondiale de développeurs et de scientifiques, qui contribuent à un écosystème de librairies extrêmement riche et en constante évolution. Cette effervescence garantit un accès permanent aux algorithmes et aux techniques les plus récents.

2.3.3 Utilisation d'un écosystème dynamique

Le projet s'est appuyé sur des librairies de pointe pour la manipulation de données et le calcul scientifique. En particulier, l'utilisation de la librairie *Polars* (ou alternativement *Pandas*), écrite en Rust, a permis d'atteindre des niveaux de performance très élevés pour le traitement de grands volumes de données, dépassant de loin les capacités des outils traditionnels. Le fait que ces outils soient mis à jour très fréquemment par la communauté garantit que le modèle bénéficie en permanence des dernières optimisations et fonctionnalités.





Chapitre 3

Agrégations des portefeuilles de passifs





3.1 Méthodes d'Agrégation

3.1.1 Description des Méthodes

Description technique détaillée des principales méthodes d'agrégation utilisées à ce jour (MP par âge, K-means, MP Amine, DBSCAN/HDBSCAN, distance dans l'évolution des portefeuilles).

3.1.2 Optimisation du Nombre de Model Points

Dans quelle mesure est-il possible d'optimiser le nombre de Model Points en sortie pour avoir un porte-feuille léger mais représentatif?

3.2 Tests et Analyse des Résultats

3.2.1 Présentation des Portefeuilles

Présentation des différents portefeuilles utilisés pour les tests.

3.2.2 Analyse des Résultats

Analyse des résultats obtenus et des différences de performance.

3.2.3 Choix d'un Modèle

Choix d'un modèle par rapport aux critères d'évaluation (BE, SCR, temps de calcul).

3.2.4 Compatibilité avec les Architectures Modernes

Fonctionne bien sur des architectures modernes (PC portable)?





Chapitre 4

Tests de Sensibilités





4.1 Création de Portefeuilles de Passif Test

Les portefeuilles sont créés pour réaliser différentes sensibilités.

4.2 Description des modifications apportées au portefeuille

Choc positif et négatif sur différentes variables. Ajout d'un produit au portefeuille (nombre de lignes, stats de PM, âge, etc.).

4.3 Agrégation des portefeuilles par la méthode précédemment choisie

Analyse brève des portefeuilles agrégés. Observe-t-on les chocs sur ces agrégations?

4.4 Analyse des Sensibilités

Analyse des résultats issus du modèle ALM en fonction des différentes modifications et sensibilités effectuées.

4.5 Interprétation des Résultats

Dans quelle mesure le générateur fonctionne bien? Quels sont les différences observées?





Chapitre 5

Conclusion





5.1 Résumé des résultats

- 5.1.1 Synthèse des principaux résultats obtenus
- 5.1.2 Impact des méthodes d'agrégation et des contraintes réglementaires sur les portefeuilles de passifs

5.2 Perspectives d'amélioration

- 5.2.1 Axes d'amélioration pour les générateurs de portefeuilles de passifs
- 5.2.2 Évolutions possibles des méthodes d'agrégation et de modélisation ALM
- 5.2.3 Autres domaines d'application des générateurs de portefeuilles de passifs

5.3 Conclusion générale





Bibliographie





- [1] NOM Prénom. Titre du livre en italique. Lieu d'édition : Nom de l'éditeur, Année.
- [2] NOM Prénom. « Titre de l'article entre guillemets ». Titre de la revue en italique, volume X, numéro Y, saison Année, p. 123-456.
- [3] AUTEUR ou ORGANISME. *Titre de la page ou du document.* (date de publication ou de mise à jour). Consulté le JJ mois AAAA, sur https://www.exemple.com/lien-vers-la-page
- [4] NOM Prénom et NOM Prénom. *Titre du rapport*. Type de rapport (e.g. Rapport de recherche), Organisme/Université, Année.